

# Charenton

magazine

N° 155 - octobre 2010



## Inauguration des gymnases Tony Parker

Inauguration  
des Gym



## 4 Retour sur le Forum des Associations

### DOSSIER



## 6 Une rentrée scolaire sous les meilleurs auspices

## 10 Tout pour la jeunesse

## 12 Des sanctions pour protéger l'environnement

## 15 Les bénévoles du service Retraités à l'honneur

## 17 Evénement : Rama Yade et Tony Parker à Charenton



# SOMMAIRE

octobre 2010 N° 155

24



## Les actualités de la Communauté de Communes

21

## L'actualité des associations et des commerces de proximité



Charenton magazine N° 155 - octobre 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier - Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle

Photos : Céline Lormier - Igor Stefan - J.P. Le Naï - Y. Lastes - Fotolia - Mise en page : J-M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



# Trois questions à Tony Parker !

**A l'occasion de l'inauguration des deux gymnases de l'Île Martinet qui portent désormais le nom de Tony Parker, Charenton Magazine a rencontré le célèbre basketteur des Spurs de San Antonio.**

**Charenton Magazine : Qu'est-ce qui vous a conduit à répondre favorablement à la sollicitation de la ville de Charenton et à donner ainsi votre nom à ces gymnases ?**

Avant tout c'est un véritable honneur pour moi d'inaugurer ces gymnases qui portent mon nom.

J'ai été sollicité par Fabrice Canet (Président de la St Charles Basket) qui est l'attaché de presse de l'Equipe de France pour inaugurer les gymnases de Charenton. Nous nous sommes rencontrés lors de ma première sélection avec les A en 2001 pour le Championnat d'Europe qui s'est déroulé en Turquie. C'est donc depuis 10 ans que nous passons nos étés en Bleus et que nous avons tissé des relations professionnelles et amicales.

**C.M. : Votre notoriété va bien au-delà du basket-ball, votre couple avec Eva Longoria fait rêver vos fans.**

**Comment parvenez-vous à gérer cette notoriété et à conserver une si belle sincérité et simplicité ?**

Je suis toujours étonné lorsque je vois autant de jeunes venir me supporter. C'est un plaisir incroyable.

Je crois qu'il faut savoir rester simple et accessible et c'est ce que j'essaie de faire avec mes fans. Je ne ressens pas toujours cet engouement car je suis la plupart du temps aux Etats-Unis et revenir en France est toujours génial.

**C.M. : A seulement 28 ans, vous avez déjà tout gagné, vous cumulez les records dont celui de premier Français à avoir été champion en NBA. Comment envisagez-vous la suite de votre carrière, voire même l'après-basket ?**

Je me suis reposé puis j'ai beaucoup travaillé cet été pour revenir à mon meilleur niveau et être encore plus fort la saison prochaine. J'ai encore de belles années de basket devant moi et je ne compte pas m'arrêter tout de suite.

L'année prochaine, je serai avec l'équipe de France. Je n'ai pas pris ma retraite vous savez ! (ndlr : il rigole)

Après ma carrière de basketteur, je ne sais pas encore ce que je ferai mais je me suis déjà investi à l'ASVEL Lyon Villeurbanne, où je suis Vice Président en charge du sportif et cela m'intéresse énormément de voir l'autre côté de mon métier.

En tout cas, je serai toujours un ambassadeur du basket dans mon pays. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

## Et le cœur de la ville bat plus fort ...

Le dimanche 5 septembre, le cœur de Charenton a battu un peu plus fort que les autres jours à l'occasion de l'événement qui marque chaque année la rentrée : le Forum des associations. En présence des maires de Charenton et de notre jumelle allemande, Büren, les membres de l'équipe municipale dont Patrick Ségalat, Maire adjoint délégué à la vie associative, les Charentonnais ont été près de 6000, habitants de tous âges et membres des associations, à partager ce moment invariablement festif et propice aux échanges.

Comme toujours, le Forum est le moment choisi par les familles pour inscrire ou ré-inscrire enfants et jeunes aux activités culturelles, sportives ... Mais cette année a été marquée par une très nette avancée des inscriptions d'adultes aux activités de loisirs proposées ou pour participer à des actions solidaires.

La solidarité justement était le maître mot de cette édition du Forum des associations où les participants étaient

invités à contribuer à la construction d'une pyramide de boîtes alimentaires qui ont toutes été remises à l'Epicerie solidaire "Le Petit Plus" pour ceux qui en ont le plus besoin.

Nouveauté de l'année, la scène intérieure, animée avec l'aide d'Aliaj, a permis à plusieurs associations de présenter leurs activités au travers de démonstrations. D'autres ont préféré organiser des ateliers découverte. Dans les deux cas, les Charentonnais ont

largement répondu "présent". A l'extérieur, enfin, les démonstrations orchestrées par différents clubs sportifs n'ont pas manqué de susciter de nouvelles vocations. Ce fut particulièrement le cas du mur d'escalade qui n'a pas désempilé de la journée. Une journée qui s'est achevée par un karaoké géant auquel bon nombre de participants se sont donné à cœur joie, simplement parce qu'il est agréable de partager en toute simplicité, entre habitants d'une même ville, un moment convivial. ■



Burkhard Schwuchow, Maire de Büren



ENZO FIORONI

## Quand le rêve devient réalité

L'école ce n'était pas son "truc" ; mais Enzo Fioroni nourrissait depuis sa plus tendre enfance une passion pour la mer. Aussi, après avoir effectué sa scolarité tour à tour à la maternelle des 4 Vents, à Aristide Briand puis au collège La Cerisaie, le jeune Charentonnais s'est dirigé vers un lycée maritime en Normandie où il a brillamment décroché son CAP de matelot de la marine marchande.

Dès l'annonce de la réouverture de l'Ecole des Mousses sous le parrainage du regretté Bernard Giraudeau en janvier 2009, Enzo, qui souhaitait depuis toujours être marin, a tenté sa chance

aux épreuves d'entrée. C'est avec succès qu'il s'est classé parmi les 150 élèves retenus sur les 750 inscrits. En juin dernier, il a obtenu son diplôme de matelot 1ère classe et a signé un deuxième contrat de 4 ans avec la Marine nationale. Son rêve s'est donc réalisé et va se poursuivre sur une frégate à Toulon.

De plus, il a eu l'honneur et la fierté d'être retenu aux côtés de 72 camarades pour défiler à l'occasion des cérémonies du 14 juillet sur les Champs-Élysées : consécration d'un parcours, certes parsemé d'obstacles, mais qui a finalement mené Enzo sur la vague qui lui était destinée. ■



### COMMERCE DE PROXIMITÉ

## La qualité à l'honneur

Le 28 juin dernier s'est tenue à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne la soirée de remise des attestations de la Charte Qualité Performance. Ce diplôme récompense une qualité d'accueil et de service rendu à la clientèle, mais aussi une volonté réelle de transmettre un savoir-faire. Il tient compte également du respect de l'environnement par l'adoption d'un comportement éco-responsable.

A cette occasion, deux chefs d'entreprises artisanales de Charenton ont été mis à l'honneur : Madame Christelle Douchet, fleuriste (Amarante - 8, rue du Général Leclerc), et Monsieur Laurent Simon (Esthétic Center - Galerie La Coupole - 3, place des Marseillais). ■



De gauche à droite : Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé de la vie économique, Laurent Simon, Christelle Douchet et Jean-Louis Maître, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne



### COMITÉ DE JUMELAGE

## Une lettre d'information

A l'occasion du Forum des Associations, le Comité de jumelage a présenté le premier numéro de sa lettre d'information : "La Vie des Jumelages". Ce quatre pages en couleurs permettra à tous les habitants de mieux connaître les différents jumelages de Charenton, de découvrir leurs activités et leurs projets.

**Pour tout renseignement, contacter la présidente du Comité de Jumelage, Brigitte Cordier, au 01.43.68.46.32. ■**

Le 2 septembre dernier, 12 millions de réveils ont dû sonner à l'unisson et marquer la rentrée des classes pour tous les élèves de la maternelle au lycée, comme pour leurs professeurs.

A Charenton, ce sont 5 296 élèves qui ont retrouvé le chemin de l'école.



### RENTRÉE SCOLAIRE

## Une rentrée sous le signe de la continuité

**L**a rentrée scolaire s'est déroulée à Charenton dans une ambiance sereine et a été placée sous le signe de la continuité.

Comme toujours, durant l'été, de nombreux travaux de rafraîchissement et de rénovation ont permis aux élèves de retrouver des établissements toujours plus agréables à vivre et mieux adaptés.

En particulier, les écoliers d'Aristide Briand ont apprécié de découvrir une

cour de récréation entièrement refaite qui, dans quelques semaines, sera dotée de nouveaux arbres et bancs.

### Poursuite des projets

Comme par le passé, la Ville proposera au monde scolaire et aux jeunes de multiples projets dont certains ont été initiés voici plusieurs années et qui tiennent à cœur à l'équipe municipale : les opérations liées à la sécurité routière, au développement durable et à la santé. Ces axes

seront donc largement déclinés cette année encore auprès des élèves.

A ce propos, chaque élève de CM2 a reçu un agenda édité par La Ligue contre le cancer contenant des jeux et des messages de prévention.

Le point d'orgue sera mis sur la sensibilisation aux premiers gestes de secours. En partenariat avec la Croix Rouge, des sessions d'initiations devraient se mettre en place pour tous les CM2 de Charenton.

## Trois questions à...

**Marie-Hélène Magne,**  
Maire-adjoint déléguée à l'Enfance,  
l'Education et l'Enseignement secondaire



### La rentrée scolaire est-elle pour vous une période génératrice de pression et d'anxiété ?

Ma délégation et la mission des services en charge de l'éducation sont prépondérantes puisqu'elle détermine la vie scolaire des jeunes Charentonnais. Nous n'avons pas le droit à l'erreur et nous nous refusons à la moindre mauvaise surprise pour les enfants et les parents le jour J. C'est pourquoi nous n'y travaillons pas seulement à l'horizon de la rentrée scolaire mais tout au long de l'année. Nous avons à cœur d'offrir les meilleures conditions de travail possibles. Secteur par secteur, nous procédons à des prévisions pour équilibrer au mieux les effectifs lors de la rentrée suivante et nous sommes toujours assez proches de la réalité. J'en veux pour preuve cette année, les collégiens de La Cerisaie que nous avions estimés à 715 et qui se sont avérés être 711 à faire leur rentrée.

### "Carte scolaire", "sectorisation", "ouverture" et "fermeture" de classes sont des termes que l'on entend à chaque rentrée. Charenton est-elle concernée ?

Nous n'avons eu aucune ouverture ou fermeture de classe, ni en primaire ni au collège. Grâce à nos projections réalisées en cours d'année, nous avons pu anticiper une surcharge d'Aristide Briand et ainsi éviter une ouverture alors que Pasteur disposait de places et risquait une fermeture de classe. En partenariat avec les 5 directeurs d'école concernés et l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale, nous avons alors travaillé à la réorganisation du secteur pour les entrées en CP. Il a ainsi été décidé de créer une "zone tampon" comprenant les rues plus proches de Pasteur et pourtant rattachées jusqu'ici, selon la carte



scolaire, à Aristide Briand. Cette répartition des élèves a été étudiée au cas par cas pour les enfants entrant au CP et n'ayant ni frère et sœur déjà scolarisé. Cette organisation sera reconduite l'an prochain.

### Le lycée Robert Schuman vient de fêter son premier anniversaire. Un premier bilan positif, selon vous ?

Toute l'équipe municipale et moi-même nous réjouissons de la montée en puissance dont le lycée a été capable en seulement une année de fonctionnement. Le nombre de demandes d'inscription en seconde qui a nécessité la création d'une 6<sup>ème</sup> classe comme l'ouverture de 4 classes de 1<sup>ère</sup> générales dont 2 S, 1L et 1ES en sont les preuves indéniables. Cette nouvelle année marque donc une étape importante dans la vie de cet établissement qui atteindra l'an prochain son visage définitif : un lycée d'excellence offrant à tous les 3<sup>èmes</sup> de Charenton et de Saint-Maurice la possibilité d'étudier près de chez eux, quelle que soit l'option générale, technologique ou professionnelle qu'ils auront choisie. ■



## COLLÈGE

### La légèreté dans les cartables

Les 711 collégiens de La Cerisaie et les 686 élèves du collège de Notre-Dame-des-Missions-Saint-Pierre ont repris le chemin de leur établissement.

Dans le cadre de son opération "Des livres qui font mal au dos" initiée l'an dernier avec le collège privé de la ville, le Lions Club de Charenton a élargi son action au collège La Cerisaie en offrant les principaux livres nécessaires à leur année scolaire.

Ainsi, tous les jeunes des deux établissements charentonnais entrant en 6<sup>ème</sup> sont pourvus d'un double "trousseau" de livres. Les collégiens peuvent donc laisser une série chez eux et l'autre au collège. De cette manière, le poids parfois excessif des cartables est considérablement allégé. ■



## Bienvenue à...

- **William Marois**  
Recteur de l'Académie de Créteil
- **Pierre Moya**  
Inspecteur de l'Académie du Val-de-Marne
- **Antoine Baccellieri**  
Inspecteur de l'Éducation nationale (5<sup>ème</sup> circonscription)
- **Marie-José Dubien-Legall**  
Directrice de la maternelle Conflans
- **Clarisse Gallen**  
Provisseure-adjointe du lycée Robert Schuman
- **Delphine Goasguen**  
Directrice de l'élémentaire Robert Desnos
- **Laurent Paulet**  
Directeur de l'élémentaire Aristide Briand B
- **Nadège Simonet**  
Directrice de la maternelle Port aux Lions

## MATERNELLE LES 4 VENTS

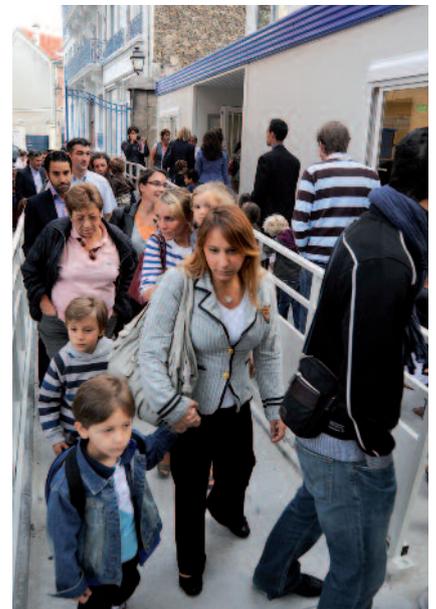
### Une école provisoire où l'on se sent bien

L'école provisoire qui remplace pour les trois années à venir la maternelle des 4 Vents a enfin pris vie avec l'arrivée de ses 129 petits utilisateurs. Cet établissement, entièrement sécurisé dans l'espace clos et adapté de l'Hôtel de Ville, a ravi enfants, parents et enseignants.

C'est d'ailleurs en ce sens que cette rentrée un peu spéciale a été relatée par la presse. ■

Il faut dire que la Ville, en partenariat avec la directrice de l'école et l'Inspecteur d'académie, a tenté de penser à tout pour offrir aux enseignants, aux écoliers et à leurs familles des locaux d'une grande qualité y compris dans les finitions et, pour certains espaces, plus spacieux que dans leur ancienne école.

C'est le cas, par exemple, de la cour de récréation et de la salle de restauration. ■





## DEUXIÈME RENTRÉE DU LYCÉE ROBERT SCHUMAN

# Rencontre avec le proviseur, Manuel Lopès

### **A l'occasion de cette deuxième rentrée, quel bilan tirez-vous de toute une année de fonctionnement ?**

La première année dans les locaux du lycée Robert Schuman a été un formidable défi que toute l'équipe a partagé avec les élèves et notamment les lycéens issus de Jean Jaurès. Ils ont été les premiers à accompagner l'esprit que nous voulions insuffler au nouvel établissement.

Notre démarche est de placer l'élève, dans nos locaux comme à l'extérieur, au cœur de nos préoccupations.

Nous avons démarré l'année 2009-2010 avec un nombre d'inscriptions bien au-delà de nos estimations. Notre pédagogie, notre attention réelle pour le bien-être de nos élèves et le fameux "bouche à oreille" semblent avoir œuvré en notre faveur puisque nous avons même été conduits à ouvrir une classe supplémentaire.

### **En quoi cette nouvelle année va se démarquer de la précédente ?**

L'année 2010-2011 marque un passage important dans la composition des effectifs, avec l'ouverture de 4 classes de 1<sup>ères</sup> générales (une classe de "L", une de "ES" et deux de "S"). Si l'an passé les élèves inscrits en professionnel représentaient 60% des effectifs contre 40% pour les élèves en filière générale, cette année les chiffres s'inversent avec environ 70% des 650 lycéens en filière générale.

Nous offrons une riche palette d'enseignements d'exploration, d'options et de projets proposés. Notre seul regret persiste pour l'Allemand européen.

Avec le concours des riverains, de la police et du tissu associatif, nous imaginons des dispositifs pour assurer la sécurité de nos jeunes aux abords de l'établissement et prévenir les conduites addictives.

A titre d'exemple, les élèves de seconde ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement aux récréations. Un projet de vie scolaire autour de ces problématiques est en cours.

### **Y a-t-il des projets ou des innovations ?**

Une cérémonie officielle organisée le 16 octobre prochain réunira tous nos bacheliers 2010 avec la remise de la médaille du bac professionnel. Schuman expérimente des dispositifs propres à l'aide à l'orientation et à l'accompagnement personnalisé. Nous avons également mutualisé nos moyens avec le lycée Delacroix de Maisons-Alfort. Ceci nous permet de proposer une option musique aux 2<sup>nd</sup> générales. Le sport aura lui aussi toute sa place avec cette année les nouveaux gymnases Tony Parker, le stade Henri Guérin et la piste Stéphane Diagana. Par ailleurs, nous allons faire passer

à tous les 2<sup>nd</sup> et 1<sup>ère</sup> un test de natation afin de s'assurer que chacun sait nager et offrir une initiation personnalisée à ceux qui ne savent pas. L'eau sera probablement l'un des thèmes abordés dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés.

Par ailleurs, l'an dernier 15 jeunes de notre filière "vente" se sont rendus en stage 5 semaines en Italie grâce à un Europass. Cette expérience permet à un bachelier ayant obtenu un minimum de 16 à son épreuve d'Italien européen de voir son diplôme validé dans toute l'Europe et principalement en Italie. C'est un véritable plus pour leur carrière. Nous allons reconduire ce dispositif en y adjoignant un volet culturel.

Nous sommes particulièrement fiers d'ouvrir cette année la Maison des Lycéens, un lieu où l'association des élèves pourra se rassembler et monter des projets. Ils devront entièrement la prendre en charge et gérer la cafétéria qui s'y trouvera.

Enfin, nous poursuivons le développement des nouvelles technologies et plus spécialement le portail numérique régional "Lilie" pour lequel le lycée a été choisi comme lieu d'expérimentation. ■



## POINT INFORMATION JEUNESSE

### Tous en club !

Afin d'assurer aux jeunes un accès le plus large possible aux pratiques sportives les plus diversifiées, le dispositif national "Tous-en-Club" 2010 est une aide d'une valeur de 30 € destinée aux jeunes âgés de 6 à 20 ans qui souhaitent s'inscrire dans une association sportive labellisée "Tous-en-Club".

Cette aide est réservée aux jeunes dont la famille :

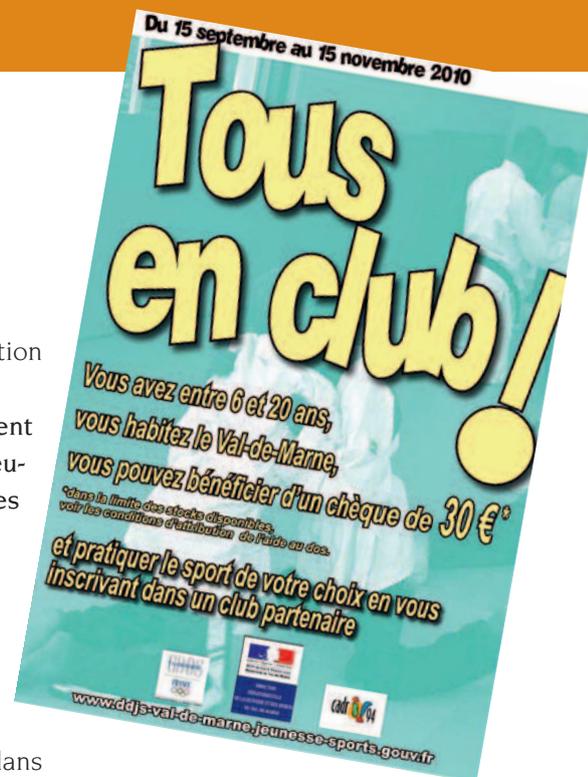
- bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire ;
- ou justifie d'un montant de revenu annuel imposable immédiatement supérieur au barème de la CAF (pour 1 enfant : jusqu'à 25 000 €, pour 2 enfants jusqu'à 30 000 € et pour 3 enfants jusqu'à 35 000 €) ;

- ou perçoit l'Allocation d'Education Spécialisée (AES)

Pour obtenir cette aide, ils doivent se rendre au Point Information Jeunesse d'Aliaj munis des pièces justificatives suivantes :

- photocopie d'une pièce d'identité ;
- photocopie de l'attestation d'ARS ou photocopie du dernier avis d'imposition ;
- attestation de pré-inscription dans un club signée par le président ou son représentant.

Ils auront jusqu'au 15 novembre 2010 pour adhérer à l'association qu'ils ont choisie participant à l'opération.



Espace jeunesse Aliaj - 7 bis quai de Bercy à Charenton-le-Pont  
Renseignements : 01.46.76.44.61 et [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr) ■

## EN BREF...

### Avis de recherche

Aliaj recherche des bénévoles pour intégrer l'équipe d'animateurs accompagnant les collégiens dans leur scolarité.

Renseignements : 01.46.76.44.57 et [lucie.boulmaiz@aliaj.fr](mailto:lucie.boulmaiz@aliaj.fr)

### Infos BAFA

Une prochaine session théorique pour préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) se déroulera du 25 octobre au 3 novembre 2010 (sauf les 31 octobre et 1er novembre).  
Pour tout renseignement, contacter l'Espace jeunesse Aliaj (7 bis quai de Bercy) - 01.46.76.44.61 [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)

## COLLÉGIENS

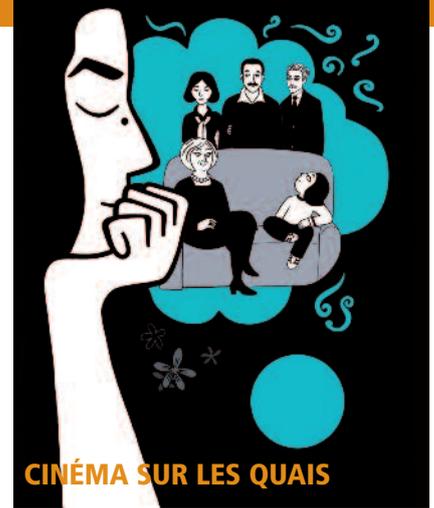
### Dispositif d'accompagnement à la scolarité

Aliaj organise pour tous les collégiens de Charenton (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) des ateliers d'accompagnement à la scolarité et des ateliers ludiques. Ce dispositif vise à approfondir certaines notions et à consolider les bases tout en acquérant des méthodes de travail. Ces ateliers, qui se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 16h30 à 17h30 ou de 17h45 à 18h45), se déclinent cette année autour de deux grands thèmes : l'astronomie et le monde sous-marin.



Tarif : 10 € par trimestre plus adhésion familiale à l'association Aliaj (5 € par an)

Espace jeunesse Aliaj  
7 bis quai de Bercy  
Renseignements : 01.46.76.44.57 et [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr) ■



**Vendredi 22 octobre dès 20h**

Ce film d'animation réalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud a reçu le Prix du jury au festival de Cannes 2007. Il s'agit de l'adaptation de la célèbre bande dessinée du même nom, portrait acéré de la société iranienne vue par une jeune fille de Téhéran et sa famille.

Une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Retour assuré.

**Espace jeunesse Aliaj-7 bis quai de Bercy  
01.46.76.44.58 - [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)** ■

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### Concours vidéo

## "Introduce Charenton in English"

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes désiraient mettre en place un projet linguistique. Ils ont ainsi imaginé un concours vidéo grâce auquel les collégiens de La Cerisaie et de Notre Dame des Missions pourraient présenter en anglais la ville de Charenton sous un angle original tel que la gastronomie, la mode, le patrimoine, etc. Les gagnants remporteront un séjour d'une journée à Londres. Il est important de noter que ce projet est partiellement subventionné par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports grâce à deux membres du CMJ qui ont très bien défendu ce dossier auprès d'un jury de la DDJS.

**Inscriptions au concours tout au long du mois d'octobre et renseignements par téléphone au 01.46.76.44.58 ou par mail [marion.fuzon@aliaj.fr](mailto:marion.fuzon@aliaj.fr)** ■



## LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

### Tabac, alcool, cannabis, et quoi encore ?



Aujourd'hui, les chiffres de la consommation de tabac, alcool et cannabis sont inquiétants particulièrement chez les jeunes. La Ville, via le Pôle de Médiation Sociale, a donc décidé de les sensibiliser à ce problème de société. C'est ainsi que depuis janvier, un groupe de jeunes majeurs a été constitué pour travailler sur la réalisation d'un outil de prévention destiné aux collégiens et lycéens de Charenton. Le groupe a choisi de communiquer à travers un court-métrage. Les participants se sont particulièrement informés, notamment auprès des professionnels de santé du centre Information - Accompagnement - Prévention Drogue et Société.

Concerné directement par ces phénomènes, le groupe de jeunes, après plusieurs échanges, a opté pour la réalisation d'un outil qui soit le reflet de ses propres expériences plutôt qu'un discours moralisateur.

**Le projet s'est concrétisé par deux actions :**

- un stand de sensibilisation tenu par 9 membres du groupe en partenariat avec l'association de Prévention Routière le 18 juin dernier lors de la Fête de la Musique,

- le tournage avec 17 jeunes, en juillet dernier, du court-métrage. Il sera un outil de prévention et de dialogue prochainement présenté dans les établissements du secondaire de la ville. Il sera, par ailleurs, l'occasion d'un partenariat avec la Police Municipale, la Police Nationale et le Point Info Jeunesse. ■



## COLLECTE SÉLECTIVE

### Des amendes pour protéger notre qualité de vie



Le 12 mai dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un nouveau dispositif réglementant le service de collecte des déchets sur la ville.

Plus encore, par cet acte officiel, le Conseil municipal a décidé de mettre l'accent sur les sanctions encourues par les habitants, particuliers et entreprises, qui n'adoptent pas un comportement conforme au règlement communal relatif à la collecte sélective et, par conséquent, nuisent à la propreté des voies publiques et à la qualité de l'environnement. Aussi, a-t-il été décidé que toute infraction au règlement sera à présent constatée, par une personne assermentée de la ville, et fera l'objet d'une contravention ou d'une poursuite en fonction de la gravité de l'infraction, des risques ainsi causés à autrui et des récidives. De même, les frais occasionnés par l'enlèvement d'office de déchets, sacs ou conteneurs abandonnés sur la voie publique seront facturés aux usagers en faute.

**Attention !  
Sanctions pour les  
contrevenants**

Ce document, consultable sur le site internet de la ville ([www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)) ou directement aux Services techniques de la Mairie (49, rue de Paris), reprend exhaustivement le règlement de la collecte sélective.

N'hésitez donc pas à le consulter ! ■

## DÉCHETS TOXIQUES

### Mode d'emploi

Doivent être entendus par déchets ménagers toxiques ou spéciaux toute substance ou matière notoirement inflammable, nocive, toxique, cancérigène, corrosive, produite par les ménages.

Sont compris dans la dénomination des déchets toxiques : les batteries, les piles, les huiles de vidange, les huiles de friture, les peintures et les colorants, les laques et vernis, les solvants, les acides (chlorhydrique) et les bases (soudes), les détergents, les éléments nutritifs pour végétaux (engrais, etc.) et les produits de protection des plantes (phytosanitaires, herbicides, etc.), les produits d'entretien, colles et adhésifs, les aérosols, les néons, halogènes et ampoules, les thermomètres à mercure et autres matériels contenant du mercure, les métaux lourds (plomb), les produits photographiques et radiographiques, les produits de laboratoire.

### Deux lieux et deux jours de collecte

Seuls les particuliers sont autorisés à venir déposer leurs déchets toxiques dans les points d'apports. Le dépôt de déchets toxiques provenant des entreprises et administrations est formellement interdit.

Les déchets toxiques des ménages sont collectés en apport volontaire dans un véhicule spécialisé ou à la déchetterie du SYCTOM à Ivry-sur-Seine. Le "camion planète" est présent sur Charenton aux lieux, dates et horaires suivants :

- le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, avenue Jean Jaurès en face du marché entre 8h30 et 12h30,
- le 4<sup>ème</sup> samedi du mois, avenue du Général de Gaulle dans le quartier de Bercy entre 8h30 et 12h30. ■



## CONTENEURS

### Gratuits, sur simple demande

Nouveaux arrivants, conseils syndicaux d'immeuble ou propriétaires de pavillons, vous n'avez pas de conteneurs ou bien ils sont détériorés ?

N'hésitez pas à contacter l'ambassadrice du tri au 01.46.76.47.09. Ils vous seront gracieusement fournis.

Les commerçants peuvent également se renseigner auprès de la Mairie pour connaître les modalités de commande.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est formellement interdit d'utiliser les conteneurs pour un autre usage, de les déménager du lieu d'affectation initiale ou d'utiliser d'autres conteneurs que ceux fournis par la Ville. ■

# Promenades urbaines à Charenton

**Il y a 150 ans, Paris s'est agrandie voyant le nombre de ses arrondissements passer de 12 à 20. Pour marquer cet événement, 9 promenades inédites d'une journée sont organisées à Paris et en banlieue dont une à Charenton.**

Lors de l'élargissement des frontières de Paris, le village de Bercy, principalement occupé par les entrepôts de vin, fut découpé en deux : une partie fut intégrée à Paris, l'autre fut donnée à la ville de Charenton-le-Pont qui put agrandir son territoire quand de nombreux villages de banlieue voyaient leur amputé. Depuis l'annexion, ces territoires ont connu de très importantes mutations, sans pour autant effacer toutes traces de leur passé. De Paris à Charenton, l'une des promenades parcourra ces morceaux de ville successivement recomposés. Elle proposera de les redécouvrir en se focalisant sur la place qu'ils accordent à la nature et sur la manière dont celle-ci dialogue avec le bâti. Ce sera également l'occasion d'examiner la façon dont les deux communes, Paris et Charenton-le-Pont, cohabitent et dialoguent.

**L'association Promenades urbaines organisera cette randonnée les samedis 2 et 9 ainsi que le dimanche 17 octobre 2010.**

Elle se déroulera en deux temps.

La matinée (10h-13h) sera consacrée "à la recherche de la "petite banlieue" dans Paris". Les participants auront rendez-vous au métro "Bercy" (lignes 6 et 14). Le parcours cheminera parmi les nouveaux quartiers de l'Est de Paris : le POPB, le parc de Bercy et son quartier d'habitation, puis traversera la Seine pour parcourir le nouveau quartier Masséna, avec son urbanisme proposé

par l'architecte Christian de Portzamparc. Selon le temps, les promeneurs pourront librement déjeuner ou pique-niquer ensemble. L'après-midi (14h30-17h30) étudiera le passage "d'une banlieue à l'autre : expérimenter les limites actuelles". Le groupe se retrouvera boulevard Poniatowski. Après une nouvelle traversée du fleuve pour rentrer dans Charenton, le parcours longera la "baleine" de l'architecte Piano, les anciens entrepôts et l'ancien séminaire de Conflans où s'achèvera le périple.

**Tarif de la promenade : 5 euros.**  
**Renseignements sur les autres promenades et inscriptions en ligne :**  
[www.promenades-urbaines.com](http://www.promenades-urbaines.com) ■



▲ Centre Commercial Bercy 2



◀ Logements étudiants



▼ Le portail de Conflans



## AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY

# Le maillage cyclable s'accroît

**Souhaitant relier le Pont de Charenton au Bois de Vincennes par un itinéraire cyclable, le Conseil général du Val-de-Marne a modifié l'environnement de l'avenue de Lattre de Tassigny.**

Pour le Département, l'avenue de Lattre de Tassigny constitue un axe majeur de liaison et jusqu'ici s'avérait être le chaînon manquant entre le pont de Charenton et le Bois de Vincennes. C'est la raison pour laquelle il a tenu à y incorporer une piste cyclable facilitant la circulation des vélos.

Pour Charenton, plus particulièrement, ce choix vient étayer le maillage cyclable que la Ville met peu à peu en place, puisque cette nouvelle piste relie celle qui fut créée il y a un an environ le long du quai des Carrières et celle qui longe

l'avenue de Gravelle.

Dans le sens de la montée côté Saint-Maurice, la piste cyclable a été insérée dans la circulation ce qui nécessite la plus grande vigilance pour les cyclistes et les automobilistes.

En effet, jusqu'à présent répartis sur deux files, ils pourront à présent accéder à l'avenue par une seule voie de circulation et ce à faible allure puisque la côte, dont la chaussée a été entièrement rénovée, a été requalifiée en zone 30. Ce ralentissement, gage de la sécurité des futurs utilisateurs de la

piste cyclable, a été matérialisé par la mise en place de plateaux surélevés au niveau de la rue du Pont et à la sortie de la rue Gabriel Péri.

Du côté de Charenton, cette opération a nécessité une matérialisation de la piste sur le trottoir entre l'avenue de Gravelle et la rue Gabriel Péri ainsi que l'élargissement du trottoir.

Le stationnement sera désormais réparti sur l'avenue de Lattre de Tassigny alternativement côté mauricien et charentonnais. ■



## CIMETIÈRE ANCIEN

# Fin d'un long chantier

Il aura fallu trois ans de travaux mais, depuis la fin de l'été, le cimetière ancien est entièrement rénové. Les allées ont un nouvel enrobé et de nouveaux arbustes ont été plantés. Par ailleurs, des aménagements ont été pratiqués autour des colombariums. Enfin, le nombre de points d'eau et de bancs a été augmenté pour assurer un meilleur confort pour les familles. ■



## RUE DE PARIS

# Soyons précis !

Dans son précédent numéro, Charenton Magazine annonçait la mise en zone partagée (zone 20) de la rue de Paris entre la rue de la Mairie et la rue du Pont. L'article omettait de préciser que seuls les riverains de ce tronçon de la rue sont autorisés à l'emprunter à bord d'un véhicule motorisé. Afin de faire respecter cette règle et de s'assurer que la vitesse autorisée n'est pas dépassée, des contrôles réguliers sont en place et sont susceptibles d'être assortis d'amendes en cas d'infraction. ■

## SENIORS

### Coup de chapeau aux bénévoles du service Retraités

Eux aussi ont fait leur rentrée. Les soixante bénévoles qui oeuvrent régulièrement, ont à nouveau prêté main forte au Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale, comme ils le font tout au long de l'année : envois de courrier en nombre, mises sous plis pour l'envoi du guide trimestriel des Loisirs seniors et du programme de la Semaine Bleue, mais aussi participation à la prochaine exposition vente des 10 et 11 décembre prochains en faveur de l'Institut Curie contre le Cancer, ..., la liste n'étant pas exhaustive.

"Depuis près de 20 ans, nous répondons à l'appel.", expliquent Monique et Jacqueline, deux de ces énergiques bénévoles. "Cela nous donne un but, nous occupe. Nous sommes bien reçues et considérées ici. Au début, nous aidions ce service à l'espace Toffoli,

maintenant c'est au Centre Alexandre Portier. On se connaît bien et on s'entraide dans une bonne ambiance.". "Outre l'utilité pratique indéniable, cette action spécifique permet aux retraités de rester actifs et intégrés dans le tissu local. Ils font ainsi bénéficier

les plus jeunes de leur expérience et nous les en remercions sincèrement.", souligne Chantal Gratiot, Maire adjoint chargée de la vie des Seniors.

"Une solidarité qui profite au plus grand nombre et que nous entretenons avec les équipes du CCAS." ■



## AIDES

### Prime de chauffage

La Ville attribue, pour l'année 2011, aux retraités charentonnais âgés d'au moins 62 ans ou handicapés, une prime variant de 49,35 € à 122,85 € selon les ressources.

Les demandes doivent être présentées auprès du service Aides Légales et Facultatives du Centre Communal d'Action Sociale (Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux) du 11 octobre au 31 décembre 2010 (de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 sauf les mardis après-midi)

Les pièces suivantes seront alors à fournir :

- Quittance EDF-GDF d'octobre 2010 (ainsi que celle de 2009 pour les nouveaux demandeurs),
- Photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2009,
- Photocopie de la déclaration des revenus de 2009,
- Photocopie de la carte d'identité ou du titre de séjour,
- Justificatifs des dernières ressources 2010 (caisse principale de retraite, caisse complémentaire, pension d'invalidité, Allocation Adulte Handicapé, rente),
- Relevé d'identité bancaire ou postal. ■

DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE

### Le RSA pour les 18-25 ans

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, est entré en vigueur le RSA Jeunes qui concerne les 18-25 ans sous certaines conditions :

- être de nationalité française ou disposer d'un titre de séjour en cours de validité depuis au moins 5 ans ou être ressortissant de l'Espace Economique Européen,
- résider en France métropolitaine,
- avoir travaillé 2 ans à temps plein sur les 3 dernières années, soit 3 214 heures de travail pour les salariés. La période d'activité est prolongée de 6 mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisées, soit 3 ans et 6 mois. Les périodes d'activités salariées ou non salariées qui sont prises en compte sont par exemple les contrats en alternance, en apprentissage, CDD, CDI, intérim. Le volontariat, le service civique, les stages de formation, le service civil volontaire sont exclus.

Les jeunes remplissant ces conditions ont droit au :

- RSA "activité" (=complément de ressources) si leurs revenus du travail sont faibles.
- RSA "socle" (=allocation de solidarité) s'ils ont épuisé leurs droits aux allocations de chômage et sont sans emploi.

**Pour tout renseignement, s'adresser au Service Instructeur RSA du Pôle de Médiation Sociale du C.C.A.S - Centre Alexandre Portier - 21, bis rue des Bordeaux - Tél. : 01.45.18.36.44 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - fermé au public le mardi après-midi ■**



## CERCLE D'ESCRIME HENRI IV

### Un lifting complet !

Le Cercle d'Escrime Henri IV, créé en 1969, est aujourd'hui un des clubs majeurs de la Ligue de Créteil. Ce sont ainsi presque 200 licenciés âgés de 6 à 76 ans qui ont redécouvert à la mi-septembre une salle d'entraînement entièrement refaite du sol au plafond. Peintures murales, faux plafonds, ballons d'eau chaude des sanitaires, pistes révisées, rénovation des bureaux, nouveau sol en linoléum, rien n'a été oublié pour que la rentrée des escrimeurs charentonnais, bien que retardée en raison de l'ampleur des travaux, soit la plus agréable possible. Saluons à cette occasion, l'arrivée à la présidence du club de Mathieu Delnord qui succède à Bernard Dupeyrat.

**Cercle d'escrime Henri IV - 73 rue de Paris - Tél. 01.43.78.96.68 ■**

## COMPLEXE MAURICE HERZOG

### Cure de jouvence

Les vestiaires du complexe Maurice Herzog ont été profondément rafraîchis que ce soit au niveau des murs repeints, des sanitaires dont le carrelage a été remplacé et des bancs changés.

**Complexe sportif Maurice Herzog  
9, rue du Nouveau Bercy  
Tél. 01.46.76.65.06 ■**

## ESPACE NELSON PAILLOU

### Un nouveau sol pour les pongistes

Avec une salle spécifique de 650m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 14 tables, l'équipe du président Jean-Philippe Cerruti se félicite d'avoir à sa disposition un outil lui permettant de satisfaire tout un panel d'adhérents. Avec les travaux réalisés au cours de l'été et durant le mois d'octobre, les pongistes charentonnais pourront évoluer dans un espace totalement adapté à leur pratique sportive. En effet, en concertation avec le club, la Ville a profité de la trêve estivale pour effectuer une réfection totale des sols de la salle. Des supports de plancher à la mise en place d'un revêtement amortissant avec couche de souplesse, tout y est passé pour assurer confort et sécurité aux pongistes.

**Charenton tennis de table - Espace Nelson Paillou - avenue Jean Jaurès  
Tél. 01.48.93.88.41 - [www.charenton-tt.org](http://www.charenton-tt.org) ■**



## PISCINE

### Travaux au cœur de la machinerie

Une piscine, ce sont des vestiaires agréables, des bassins où petits et grands aiment à se détendre et se dépenser... C'est aussi, cachée dans les entrailles du bâtiment, une machinerie complexe, prépondérante pour le bon fonctionnement de la structure sportive la plus plébiscitée par les habitants.

Au cours du mois d'août, la piscine a fermé ses portes pour permettre une réfection complète du système hydraulique du grand bassin qui assure notamment le nettoyage et le réchauffement de l'eau. Pompes et tuyauteries ont ainsi été mises aux normes et le plancher grâce auquel les agents accèdent aux machines a été totalement refait pour assurer leur sécurité.

**Complexe sportif Téliemaco Guoin - Piscine municipale - 4 bis, avenue Anatole France - Tél. 01.46.76.44.90 ■**

**INAUGURATION DES GYMNASES TONY PARKER**

## **Rama Yade et Tony Parker à Charenton**

Le 22 septembre dernier, ils étaient plus de 1200 à se presser dans et autour des nouveaux gymnases Tony Parker pour voir leur idole. En présence de Rama Yade, Secrétaire d'Etat chargée des sports, Tony Parker, surpris par une telle affluence, a su rester disponible pour tous ses fans avides d'autographes et de photos-souvenirs.

Retrouver  
l'intégralité  
des photos  
de cet événement  
sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



La démonstration de basket acrobatique des Crazy Dunkers a enthousiasmé l'assistance



Les enfants des centres de loisirs ont eu la chance de poser avec Tony. Au second plan, à droite : Fabrice Canet, président de la Saint-Charles.



Tony Parker entre le Maire de Charenton et Benoît Gailhac, Maire adjoint en charge des Sports

# A savoir

La construction des deux gymnases Tony Parker a représenté un coût de 13 millions d'euros. Cet équipement a été financé en majeure partie par la ville de Charenton (10 millions d'euros). D'autres collectivités ont également participé :

- le Conseil régional d'Ile-de-France (1 million d'euros)
- le Conseil général du Val-de-Marne (890 000 euros)
- la ville de Saint-Maurice (1 million d'euros). ■



La Ville a offert 3000 € à l'association Make a wish France, représentée ce jour-là par son parrain, Tony Parker, et son Président, le Professeur Alain Pierre-Kahn



**NOUVEAU !**

## Un club d'escalade à Charenton

La présence du mur d'escalade dans le Complexe sportif Tony Parker est un véritable atout que Charenton compte bien exploiter pour tous ses scolaires dès l'école primaire.

Par ailleurs, l'engouement rencontré par la structure artificielle d'escalade installée sur la place Aristide Briand durant l'opération estivale "Tous au club", a incité la Ville à faciliter la création d'un club.

Celui-ci a été présenté à l'occasion du Forum des associations au cours duquel le président du club Larbi Bennouna et son équipe ont proposé des démonstrations et des séances

"découverte". Par ailleurs, la démonstration donnée à l'occasion de l'inauguration des gymnases a enthousiasmé l'assistance.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à tous les Charentonnais de plus de 7 ans.

**Tarifs annuels :**

- 150 € pour un adulte,
- 130 € pour un enfant
- Des réductions sont prévues pour l'inscription de trois personnes d'une même famille.

**Renseignements et inscriptions :**

**verticalgrimpe@free.fr ■**



Au cours du mois de septembre, le gazon synthétique du stade Guérin a été posé. Ainsi, cet outil sportif entièrement rénové pourra-t-il être remis aux utilisateurs, comme initialement prévu, début novembre. Pour parfaire cette nouvelle installation, il ne manque plus que les quatre poteaux nécessaires à l'éclairage. Cette mise en place n'est pas simple à cause de la configuration enclavée du lieu. Elle sera réalisée à la fin du mois d'octobre à l'aide d'un camion-grue.

Durant l'été également, la piste Stéphane Diagana et son terrain stabilisé ont été rendus à leur utilisation première. En effet, avec l'ouverture des deux gymnases du Complexe Tony Parker, la structure provisoire qui y avait été installée durant les travaux n'était plus nécessaire. ■

## COMITÉ DE JUMELAGE ITALIEN

# La reprise des cours a sonné !



Avec le mois d'octobre, le Comité de jumelage fait sa rentrée. Les cours d'italien reprennent le 11 octobre.

Au programme de cette année studieuse, 3 niveaux de langue pratiqués de 18h30 à 20h chaque semaine. Les cours de niveaux 1 et 2 auront respectivement lieu le mercredi et le lundi (120 € par habitant de la Communauté de Communes +20 € de cotisation) et ceux de niveau 3 le mardi (140 € par habitant de la Communauté de Communes +20 € de cotisation). **Pour tout renseignement, contacter M. Carini au 06.67.67.04.82 - carinis@wanadoo.fr**

Le mardi 12 et le samedi 23 octobre, soit le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h30, et le 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 16h30 à 19h30, le Comité de jumelage

italien convie tous les gourmets à venir prendre des cours de cuisine italienne et d'autres influences au 4 rue de la Mairie. Pour y participer, il suffit d'être adhérent du Comité de jumelage italien. Le coût d'une séance n'étant que de 5 €, chaque participant devra se munir des ingrédients nécessaires et repartira avec son "chef-d'œuvre" ! Renseignements et inscriptions auprès d'Elisabeth Domeau au 06.08.46.25.79.

Enfin pour celles et ceux qui voient la vie plus belle en chantant, l'équipe de Lidia Mantovani reconduit ses séances "Chantons en italien" tous les 2<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois à partir de 20h à la Maison des Associations. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 20 octobre.

**Renseignements pour toutes ces activités : Lidia Mantovani au 01.48.93.36.35 ou Sandrine Carini : carinis@wanadoo.fr ■**



## COMITÉ DE JUMELAGE ANGLAIS

# Concert

Le Silver Ring Chœur de Bath a été fondée en 1951 à Bathampton chapelle méthodiste, par le chef d'orchestre, Kelvin Thomas. Recrutés alors au porte à porte, les chanteurs sont aujourd'hui plus de 80 à se produire dans le monde entier et notamment au Canada, à Singapour ou encore en Nouvelle-Zélande.

Grâce à la section anglaise du Comité de jumelage de Charenton, ils seront à la Chapelle de Conflans le dimanche 24

octobre à 15h. Un concert varié où il y en aura pour tous les goûts, de Vivaldi à Mozart en passant par Newton et Verdi, à ne pas manquer !

**Chapelle de Conflans - 2, rue du Séminaire de Conflans ■**



## EN BREF...

### BOURSE AUX VÊTEMENTS DE L'A.F.C.

#### Tous à vos agendas !

Venez dénicher la bonne affaire à l'Espace Toffoli, du jeudi 7 à 12h au samedi 9 octobre 18h, à l'occasion de la traditionnelle Bourse aux vêtements d'automne de l'Association des Familles de Charenton. Pour celles et ceux qui désirent proposer des articles à la vente, le dépôt s'effectuera le mercredi 6 octobre de 8h à 19h. Ce dépôt ne s'adresse qu'aux personnes résidant à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Paris XII<sup>ème</sup> et adhérentes à l'AFC. Cette adhésion est possible le jour même sur présentation d'un justificatif de domicile et contre la somme de 10 €. Horaires d'ouverture de l'Espace Toffoli 12, rue du Cadran : jeudi de 12h à 22h, vendredi de 10h à 20h et samedi de 10h à 18h. **Pour tout renseignement complémentaire contacter le 01.48.93.09.55.**

### COMITÉ DE JUMELAGE ISRAÏLIEN

#### Cours d'Hébreu

Des cours d'Hébreu sont donnés tous les lundis (suivant les périodes scolaires) à la Maison des Associations "Maurice Brouquier".

**Renseignements auprès du Comité de jumelage Israël : Mme Brouquier au 01.43.68.08.61 ou Mme Loup 01.43.68.83.23.**

### COMITÉ DE JUMELAGE ALLEMAND

#### Nouveautés 2010

Comme elle l'avait annoncé au Forum des Associations, à partir du mois d'octobre, la section Allemagne du Comité de Jumelage proposera des cours d'allemand à la Maison des Associations le mercredi et le jeudi de 18h30 à 20h. Renseignements : 06.82.36.48.96 ou 01.43.68.46.32.

Par ailleurs, un atelier de confection de couronne de l'Avent sera organisé le samedi 27 novembre.

**Renseignements au 06.82.36.48.96.**

NOUVEAU COMMERCE

# Pause Douceur



**Depuis le 14 septembre, le salon de thé-snack Pause Douceur a ouvert ses portes au 29 de la rue Victor Hugo. Un nouveau lieu pour se détendre et se régaler entre amis ou en famille.**

Charentonnaise depuis 1992, Beata Czujaj a eu bien souvent l'occasion de passer devant la librairie du 29 rue Victor Hugo et à chaque fois, elle se disait que cette boutique au rez-de-chaussée d'une petite maison était décidément pleine de charme. Parallèlement, ces nombreux soirs où elle est allée chercher ses trois enfants à l'école, elle ne pouvait s'empêcher de regretter de ne pas trouver dans la ville un endroit calme où elle pourrait les emmener goûter avant de rentrer à la maison.

Aussi, lorsqu'elle a découvert que le commerce dont elle avait tant rêvé était à vendre, elle n'a pas hésité très longtemps. Laisant derrière elle sa carrière commerciale dans le textile, elle s'est lancée dans une toute nouvelle aventure.

Depuis, les vacances furent studieuses

car transformer une librairie en salon de thé design a demandé beaucoup de travail d'autant qu'elle s'est chargée de tout avec son époux ; mais le 14 septembre dernier, c'est fièrement qu'elle a ouvert les portes au public de "Pause Douceur".

Ce lieu s'adresse à tous : aux adultes qui préfèrent déjeuner d'une viennoiserie et d'un café avant de prendre le chemin du travail, aux jeunes qui aiment à déjeuner rapidement d'une crêpe salée, d'un sandwich froid ou chaud, aux amis de tous âges qui choisissent d'échanger l'après-midi autour d'un bon thé accompagné d'une indécente part de gâteau, aux enfants, enfin, qui après une longue journée d'école et avant de s'atteler à leurs devoirs, savourent, avec leur maman, une bonne crêpe sucrée.

A emporter ou sur place, tous les



produits proposés sont frais et préparés le jour-même dans une cuisine ouverte sur la salle qui peut accueillir jusqu'à 18 clients. Tous les gâteaux et les sandwiches que vous aimez vous attendent à Pause Douceur et Beata vous propose également des spécialités polonaises dont elle a le secret : son gâteau au fromage blanc et, pour le déjeuner du midi, le "Piéroggi" (sorte de grands raviolis farcis). Par ailleurs, les clients sont invités à suggérer, via la boîte à idées installée dans le salon de thé, des plats nouveaux pour enrichir la carte.

Si vous voulez passer un moment agréable sans vous ruiner, n'hésitez donc pas à pousser la porte de Pause Douceur, un nouvel endroit à Charenton à fréquenter sans modération tout au long de la journée !

### LE LION D'OR

## Un restaurant à redécouvrir

Bon nombre de Charentonnais connaissent le restaurant de Mimi et Noria Laker, Le Lion d'Or, ouvert depuis septembre 2007. Ces derniers mois, le restaurant situé au 7 de la rue du Port aux Lions, a été rénové tant au niveau de son cadre que de sa carte. Cette dernière, toujours aussi gourmande et aux tonalités françaises et orientales, enchante les papilles des plus fins amateurs de tagines, couscous et grillades. Le Lion d'Or propose de multiples formules le midi comme le soir et est ouvert toute la semaine sauf le dimanche... autant de possibilités quel que soit son emploi du temps pour aller tester ce restaurant charentonnais reconnu pour la qualité de ses plats et la convivialité qui y règne chaque jour et plus particulièrement encore lors des soirées à thème qui s'y déroulent plusieurs fois dans l'année.

**Le Lion d'Or - 7, rue du Port aux Lions - Tél. 01.43.96.15.99 ■**

**Pause Douceur - 29, rue Victor Hugo  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 16H ■**

## A noter

Après les expositions artistiques, la boutique Grain de charme située rue du Général Leclerc propose désormais un espace dégustation thé et chocolat.

**Grain de Charme - 6 rue du Général Leclerc - Tél. 01.43.78.44.23 ■**

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

### Un public toujours conquis par la découverte du patrimoine

Le succès était une nouvelle fois au rendez-vous pour cette manifestation qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre derniers et dont le programme marqué cette année par de nombreuses nouveautés, est toujours plus riche et diversifié.

Ainsi, les 6/12 ans ont pu participer avec enthousiasme à un atelier découverte fabrication de vitrail mené par l'association "À l'Assaut du Patrimoine", à l'Espace Art et Liberté, au sein de l'exposition "Roger-Calixte Poupart : de la peinture au vitrail" (consacrée aux oeuvres de ce peintre méconnu et artiste verrier, auteur des vitraux de la Chapelle de Conflans).

Une conférence autour des toiles marouflées d'Henri Marret, animée par Jean-Charles Capronnier, a permis au public une meilleure compréhension et interpré-

tation de l'oeuvre présente dans la mairie de Saint-Maurice.

Les balades contées animées dans les rues de Charenton sur le thème "Charenton et son pont" par l'association "Les raconteries de Paris" ont passionné les piétons, tandis qu'une visite guidée a permis de découvrir les jardins des Hôpitaux de Saint-Maurice.

Enfin, une exposition sur la "Crue de 1910" en partenariat avec la société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-Saint Maurice a impressionné les habitants dans les deux mairies, tandis que l'église communale de Saint-Maurice rénovée en 2009, était pour la première fois partenaire de ces journées.



### SAISON THÉÂTRALE 2010-2011 Des affiches alléchantes

Hervé Masquelier, Directeur des théâtres Charenton - Saint Maurice, a présenté le 4 septembre au Théâtre du Val d'Osne la nouvelle programmation pour la saison 2010-2011, ponctué par des interventions de la Compagnie du Petit Groom de chez Maxim's qui enchanté le public présent. Cette programmation qui comprend outre des pièces, un triptyque humour (Stéphane Guillon, Patrick Timsit et Arthur) et des concerts (Grand Corps Malade et Raphaël), a reçu un très bon accueil lors de cette soirée, mais également lors du Forum des associations. L'ouverture des ventes a eu lieu le 14 septembre. En se déplaçant au TVO, le public a pu déposer ses demandes d'abonnements et trouver accueil et renseignements.

**Nouveautés de la saison :** chacun a pu également réserver, payer et retirer ses places via le site Internet des Théâtres [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr) où l'on peut retrouver des informations sur le système de covoiturage et sur cette nouvelle saison, tout comme sur Facebook : "Les Théâtres Charenton - Saint Maurice" ou "Les Théâtres deux" et via la lettre d'informations mensuelle.

Nouvelle tarification de saison : chaque spectacle est en Catégorie A ou B, tarification spécifique hors abonnement pour le Pass Humour et les concerts. Nouveau dispositif de paiement : par Chèque Culture, cartes Scènes & Sorties et par Carnet Tick'Art.



### Rendez-vous avec Jérôme Savary

Le **lundi 18 octobre**, José Arthur recevra, dès 20h30 au TVO, un acteur, metteur en scène, directeur de théâtre et d'opéra : **Jérôme Savary**.

Soirée sur réservation - Paiement (8 €) le soir même de la représentation.



## CONSERVATOIRES

### Ouverture de la saison des concerts

À l'origine, point de CD ni de lecteur de mp3. La musique prenait tout son sens au cœur d'événements partagés dans un même lieu, au même instant, par les musiciens et les spectateurs. Aujourd'hui encore, malgré les moyens de diffusion que nous avons à notre disposition, rien n'a réussi à remplacer la magie si particulière de ces moments forts. Les récitals demeurent la raison d'être de la musique et une véritable gratification pour les musiciens.

C'est pourquoi les équipes des conservatoires de Charenton et de Saint-Maurice accueillent régulièrement au cours de l'année des concerts dans leurs locaux, comme le vendredi 15 octobre, avec un après-midi conférence et récital autour de Chopin, et organisent de nombreuses auditions pour leurs élèves.

Les élèves mauritiens "ouvriront le bal" avec le traditionnel Concert des jeunes artistes qui se déroulera le **mardi 19 octobre à partir de 19h** au conservatoire Olivier Messiaen (auditorium François Devienne). Les Charentonnais ne tarderont pas à leur emboîter le pas avec une audition inter-classes prévue le **jeudi 21 octobre à 19h** dans les locaux du conservatoire André Navarra.

## ART ET LIBERTÉ

### "Expressions africaines"

Cette exposition est une invitation au voyage dans le grand ouest africain. La prodigieuse imagination de l'art africain, son intensité magique révélant l'omniprésence du sacré fascina les plus grands artistes et collectionneurs du XX<sup>ème</sup> siècle. Objets artisanaux (serrures, poulies, échelles...), statuettes, masques, tapisseries, ces créations font de ce continent un gisement artistique naturel d'importance majeure. Il existe encore aujourd'hui des milliers de tombes millénaires contenant des trésors à découvrir.

Les créations présentées à l'Espace Art et Liberté présentent toutes les garanties d'authenticité puisque cette exposition est organisée en collaboration avec la Galerie "Noir d'Ivoire" dont la directrice, Yasmina Chenoufi, est membre de la Compagnie Nationale des experts.

**Du 14 octobre au 6 novembre**  
Espace Art et Liberté

**Vernissage le jeudi 14 octobre à 19h**  
**Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h**



## CONCERT

### Les heures d'orgue de St-Pierre de Charenton

Les heures d'orgue de St-Pierre de Charenton proposent de dédier leur 7<sup>ème</sup> saison musicale aux organistes de cathédrales. Le premier concert voué à cette thématique se déroulera le **dimanche 10 octobre à partir de 15h45**.

Ce sera l'occasion pour l'église Saint-Pierre d'accueillir deux grands organistes : Patrick Delabre et Françoise Dornier. **Entrée libre.**



## ATELIER D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES

### Connaissance de l'art pour tous

Depuis plusieurs années, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages proposait des cours d'histoire de l'art destinés aux débutants comme aux initiés. Ces cours, à l'instar des autres ateliers, se déroulaient chaque semaine tout au long de l'année scolaire sur un thème choisi.

Afin de permettre aux habitants qui n'ont pas la possibilité de se rendre chaque semaine à une séance, à ceux qui souhaitent élargir leurs connaissances à différents sujets, l'atelier propose cette année un programme de rencontres intitulé "connaissance de l'art".

Cette nouvelle formule donne la liberté aux participants de s'inscrire à toutes les conférences proposées ou simplement de

venir lorsque le thème les interpelle. La programmation a été volontairement établie dans la variété : les reliefs angkoriens côtoieront Victor Hugo, l'iconographie indienne, Monet, Kandinsky et les courants bouddhiste-hindouiste. Ce dernier thème sera celui qui ouvrira le cycle de conférences le vendredi 8 octobre à partir de 19h salle Munch au Conservatoire André Navarra (1, allée des Tilleuls). Christine Kastner-Tardy, conférencière des musées nationaux, et Lauriane Lecat-Bacle, doctorante en Histoire de l'art à la Sorbonne, animeront ces rencontres culturelles.



Tarifs et renseignements  
au 01.46.76.68.06

## ART ET LIBERTÉ

### Traversée au cœur de l'anorexie

Valérie Guérin vient de sortir un recueil de ses peintures, dessins, autoportraits et de témoignages littéraires, théoriques et poétiques qui invite le lecteur à partager avec elle un voyage intérieur violent

et doux au pays de l'anorexie. Pour faire écho à la sortie du livre de cette Charentonnaise et pour échanger autour de cette maladie sournoise et plus généralement sur la souffrance psychique qui touchent de plus en plus de jeunes, la Ville organisera une exposition à l'espace Art et Liberté du 20 au 30 octobre. Deux temps forts marqueront ces dix jours d'exposition : le vernissage et la dédicace de son livre par Valérie Guérin, le mercredi 20 octobre à partir de 18h, puis un entretien avec des professionnels de la question le vendredi 22 octobre à 18h.



## GALERIE GRAIN DE CHARME

### "Dentelle de métal"

Nicolas Desbons est serrurier d'arts, créateur de meubles et sculpteur. Il a obtenu un bachelor of Arts en Design Industriel à San Francisco. Son travail repose sur la serrurerie (travail du métal à froid, assemblage par soudure ou vissage), et fait aussi appel à la ferronnerie (travail à la forge, lorsque ses créations le nécessitent). Alliant les techniques traditionnelles, il cherche cependant à innover et détourner les codes pour inventer une esthétique nouvelle. Afin d'enrichir ses pièces, il n'hésite pas à marier les matériaux et introduit fibre de verre, verre, et céramique, au métal.

Du 5 au 23 octobre 2010  
Grain de Charme  
6 rue du Général Leclerc  
Tél. 01.43.78.44.23

## BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

### Nouveaux tarifs

La mutualisation des services au cœur d'une Communauté de Communes donne l'avantage aux villes qui la composent de prendre le meilleur dans l'organisation de chacune d'elles.

Le Conseil communautaire a décidé d'uniformiser les tarifs des bibliothèques et médiathèques de Charenton et de Saint-Maurice.

Jusqu'à présent, à Charenton, le prêt des livres était gratuit et celui des CD et vidéos soumis à une cotisation annuelle de 25 €, tandis que Saint-Maurice pratiquait un tarif unique de 12 € à l'année.

Cette deuxième solution ayant été jugée plus équitable pour les adhérents, elle est pratiquée sur toutes les bibliothèques et

médiathèques du territoire intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

La gratuité sera maintenue pour les enfants de moins de 15 ans, les demandeurs

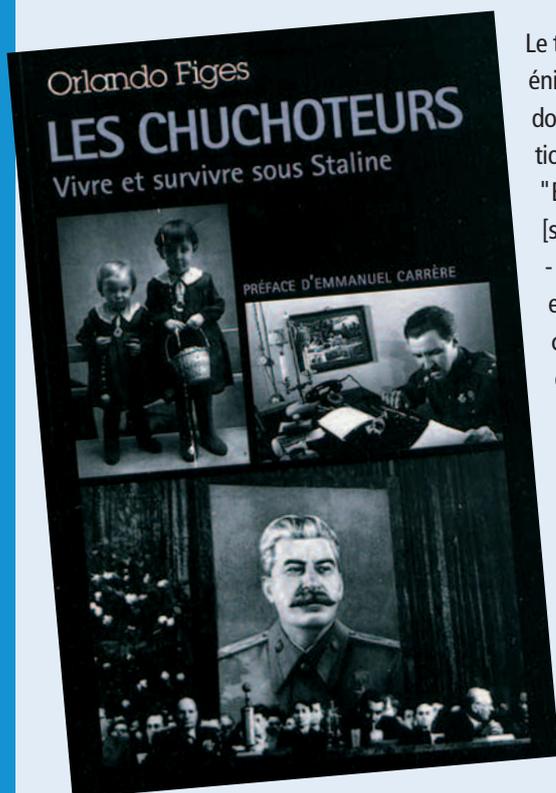
d'emploi et les bénéficiaires du R.S.A.

Les jeunes, enfin, âgés de 15 à 25 ans n'auront à s'acquitter que d'un demi-tarif soit 6 € pour l'année.



## COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

### Orlando Figes, "Les chuchoteurs : vivre et survivre sous Staline"



Le titre de ce livre, "Les chuchoteurs", est énigmatique et c'est le sous-titre qui lui donne tout son sens. Dans son introduction, l'auteur présente ainsi son ouvrage : "Beaucoup de livres décrivent la Terreur [stalinienne] sous ses aspects extérieurs - arrestations et procès, asservissement et tueries au Goulag - mais "Les chuchoteurs" est le premier ouvrage à explorer en profondeur son influence sur la vie personnelle et familiale."

En effet, l'historien Orlando Figes avec l'aide de la société Mémorial, association qui commémore les victimes de la répression soviétique, a recueilli des archives familiales (lettres, journaux intimes) et réalisé de longs entretiens avec des victimes ou bien des proches de victimes de la

terreur stalinienne. L'auteur nous raconte le destin de quelques familles, personnes anonymes mais aussi personnalités connues comme l'écrivain Constantin Simonov, l'économiste Nikolaï Kondratiev ou Elena Bonner, l'épouse d'Andreï Sakharov.

Avec un art consommé du récit, Orlando Figes mêle habilement les récits des témoins et l'analyse de la société stalinienne.

Ce grand livre passionnant, indispensable pour comprendre le stalinisme et la société stalinienne, est né d'une urgence : recueillir le témoignage de ceux qui ont connu la terreur stalinienne avant qu'ils ne disparaissent. En cela, il nous rappelle un autre grand livre, Les Disparus de Daniel Mendelsohn.

## STAGE DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE

### Explique-moi le monde du travail...

Comme chaque année, la Direction de l'Économie et de l'Emploi de la Communauté de Communes sollicite les entreprises des deux villes pour connaître celles qui seraient susceptibles d'accueillir un élève pour "un stage de découverte de l'entreprise" d'une semaine, du 15 au 19 novembre pour les Charentonnais et du 6 au 10 décembre pour les Mauritiens.

Par ailleurs, elle intervient directement dans les classes de 3<sup>ème</sup> pour les Charentonnais et, dans le cadre d'un carrefour des métiers, auprès de tous les collégiens mauritiens.

Le but de ces opérations est de donner aux élèves une première approche du monde de l'entreprise.

En partenariat avec Aliaj et les services jeunesse des deux villes, l'équipe de la Direction de l'Économie et de l'Emploi se rend chaque année, quelques semaines avant les stages d'immersion en entreprise, auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> de La Cerisaie. Cette intervention se décline sous forme d'un jeu de rôles entre élèves pour leur faire percevoir les grandes lignes du monde du travail qui sont, dans un deuxième temps, retravaillées au cours d'un exposé théorique. Cette séance s'achève par un jeu de questions-réponses à propos du stage en entreprise prévu quelques semaines plus tard.

Les collégiens de Nocard, quant à eux, participent chaque année en février au



Carrefour des métiers organisé par le service jeunesse de Saint-Maurice.

La Direction de l'Économie et de l'Emploi et les membres du Club Gravelle Entreprendre ne manquent jamais une édition de cette opération, dédiée à faciliter l'orientation des jeunes. Les entrepreneurs et directeurs d'entreprises, ce jour-là, informent sur leurs métiers et se prêtent au jeu d'une simulation d'entretien d'embauche avec tous les jeunes qui osent s'y essayer.

En 2011, cette opération se déroulera le 5 février.

## PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

### Un arboriste-grimpeur près de chez vous

Dominique Cléonis se prédestinait à une carrière d'informaticien mais le hasard d'une formation, en plein cœur des forêts, a changé sa vie. Dès 1997, il se lance ainsi dans l'entretien et la création d'espaces verts. Au fil des chantiers, il rencontre des élagueurs qu'il envie pour l'aspect physique de leur métier et qui lui insufflent leur passion pour les arbres. En 2000, il retourne à l'école et obtient un certificat "taille et soins des arbres". Employé pendant 7 ans chez différents entrepreneurs, lui qui revendique un profond respect pour les végétaux, déplore alors l'abus de la coupe et de l'arrachage aux dépens d'une taille raisonnée bien plus salubre pour les arbres. Lassé, par ailleurs, de ne voir sur les chantiers d'Ile-de-France que des immatriculations provinciales, le Mauricien nourrit en 2007 le projet d'ouvrir une entreprise favorisant la proximité et une certaine éthique environnementale. Le chemin est difficile, parsemé de lourds dossiers à monter et c'est auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi qu'il va trouver aide et conseil pour ouvrir sa société en novembre 2007. Depuis, il travaille beaucoup pour des sociétés qui partagent sa vision du monde végétal ainsi que pour des particuliers soucieux de préserver leur patrimoine arboré. Jamais avare de conseils pour ceux qui le sollicitent, il enseigne dans les deux centres de formation où il a lui-même été formé. Ces échanges, ce besoin d'aller vers les autres, le caractérisent et c'est pourquoi cette année, il a tenu à s'impliquer un peu plus encore dans le tissu économique du territoire intercommunal en ralliant le Club Gravelle Entreprendre.



**Dominique Cléonis - Arboriste-grimpeur - 7, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice**  
Tél. 01.43.78.90.14 ou 06.80.70.30.99 - [arboriste.cleonis@free.fr](mailto:arboriste.cleonis@free.fr)  
[www.arboristegrimpeur.com](http://www.arboristegrimpeur.com)

### EN BREF...

#### Avis de recherche

Si vous êtes chef d'entreprise, commerçant ou artisan et que vous souhaitez accueillir un stagiaire pour lui permettre d'avoir une première approche du monde de l'entreprise et de son fonctionnement ou encore susciter ainsi des vocations dans votre secteur d'activité, n'hésitez pas à prendre contact avec **Claire Stremler** par e-mail : [cstremler@charenton.fr](mailto:cstremler@charenton.fr) ou par téléphone au 01.46.76.50.03, qui vous indiquera la marche à suivre.

#### Club Gravelle Entreprendre A vos agendas !

La prochaine matinale du club se déroulera le jeudi 28 octobre de 8h30 à 10h30.

Pour plus de renseignements et connaître la thématique débattue ce jour-là, rendez-vous sur le site de l'association : [www.club-gravelle.com](http://www.club-gravelle.com)

## SEMAINE BLEUE

### On n'a pas tous les jours 20 ans...

Du 17 au 23 octobre prochain, la Semaine Bleue, opération nationale organisée en faveur des seniors, sera rythmée par de nombreuses activités à Charenton et Saint-Maurice.

Tout au long de l'année, les deux services Retraités de Charenton et Saint-Maurice se mobilisent pour offrir un large panel d'animations et d'activités aux retraités. A l'occasion de la Semaine Bleue, dans le cadre de la Communauté de communes, les deux villes mutualisent leurs efforts pour mettre en place un programme riche en spectacles, conférences, soirées, dîners, rencontres sportives et échanges intergénérationnels. Cette édition 2010 de la Semaine Bleue marque un anniversaire important : les 20 ans de cette opération, les 20 ans de la participation de Charenton et de Saint Maurice, les 20 ans, enfin, des Chorales.

#### Le tour du monde en spectacles

Les spectacles choisis pour ponctuer la Semaine Bleue ont pour la plupart un point commun : faire voyager les spectateurs. Avec, en ouverture le dimanche 17 octobre à 14h30, le spectacle chorégraphique intitulé "Si l'on chantait", la compagnie "Milaure Show" entraînera le public en Autriche, en Asie, au Brésil, en France, en Russie...

Le lendemain et le jeudi 21 octobre à 18h30, c'est à une soirée russe que les seniors seront conviés. Musique traditionnelle, folklore et repas typique seront alors au programme. Le mardi 19 octobre, enfin, à partir de 18h, ce sont la Bretagne, l'Ecosse et l'Irlande qui enflammeront la Résidence Jeanne d'Albret, théâtre d'une soirée et d'un dîner celtique à ne pas manquer !

#### Les Chorales fêtent leurs 20 ans

L'après-midi du mardi 19 octobre sera consacré à un anniversaire : les 20 ans des Chorales. Ce concert donné à l'Espace

Eugène Delacroix sera l'occasion de recevoir et d'entendre les divers groupes de Chorales invitées, dont la Chorale Cantabile de Charenton-le-Pont qui enchantera les oreilles des spectateurs à travers leur répertoire musical de qualité et varié.

#### Un geste solidaire avant de se quitter

Depuis 5 ans, les communes de Charenton et de Saint-Maurice s'investissent au profit des petits Malgaches notamment pour leur apporter une aide concrète dans leur quotidien (aide alimentaire, vestimentaire, pour la santé et la scolarité). C'est pourquoi les élus des deux villes ont décidé de clore la Semaine Bleue 2010 par un brunch humanitaire dont l'intégralité de la recette sera reversée à l'association Les Enfants d'Ankasina. Ainsi, le samedi 23 octobre, contre une participation de 12€, les Seniors pourront partager à l'Espace Toffoli, une matinée solidaire ponctuée par une conférence et des animations mais aussi déguster un buffet typique. Une belle façon de conclure une semaine de fête et de partage !



Le programme exhaustif de la Semaine bleue est présenté dans une plaquette que les seniors ont d'ores et déjà reçue. Si toutefois ce n'était pas le cas, sachez qu'elle est à votre disposition dans toutes les structures municipales ou consultable en ligne sur le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



La "Milaure Show Compagnie"

## INFOS PRATIQUES POUR LES CHARENTONNAIS

### Inscriptions :

Les mardi 12 et mercredi 13 octobre (de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30)  
Centre Alexandre Portier - salle du rez-de-jardin (entrée par le 2 rue de l'Archevêché) - Tél. 01.45.18.36.32.

### Déplacements :

30 minutes avant le début d'un événement se déroulant à Saint-Maurice, un car attendra les participants devant le kiosque à journaux de la place Aristide Briand. Une liste exhaustive des déplacements sera remise lors des inscriptions aux activités.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2010

## Les principales décisions

### • Rétrocession par la commune à Emmaüs Habitat de parkings situés Villa Bergerac

Les 146 emplacements de parkings situés Villa Bergerac appartenaient à l'Etat qui a décidé de les vendre. Afin d'éviter que cette vente entraîne une impossibilité de stationnement pour les résidents, la Ville de Charenton a exercé son droit de priorité et les a acquis pour les revendre à la société Emmaüs qui gère cet ensemble de logements sociaux.

Ainsi, les habitants peuvent de nouveau accéder à des places de stationnement en sous-sol à un tarif raisonnable.

Adopté à l'unanimité

### • Désaffectation de l'école maternelle des 4 Vents

Dans le cadre de l'opération de construction de logements, d'une maison médicalisée et d'une nouvelle école maternelle de 7 classes, la Ville attendait du Préfet du Val-de-Marne un avis de désaffectation de

l'ancienne école. Cet avis favorable est arrivé le 8 septembre dernier. Dès lors, la désaffectation de l'école est effective après son adoption par le Conseil municipal.

Rappelons qu'en attendant la construction de la nouvelle école, une école provisoire de 930 m<sup>2</sup> comprenant 5 classes a été édifiée dans la cour de la Mairie.

Adopté à la majorité (28 pour groupe Charenton Demain - 4 abstentions groupe Réunir pour Changer - 3 contre groupe Charenton en Mouvement)

### • Contrat de bassin pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne

La Ville de Charenton participera à un programme d'actions destiné à la préservation de la Marne avec trois objectifs : la qualité des eaux des milieux aquatiques, leur qualité écologique et l'animation du territoire.

Adopté à l'unanimité

### • Majoration du taux d'abattement pour charges de famille de la taxe d'habitation

Dans l'intérêt des familles nombreuses, la Ville de Charenton souhaite leur faire bénéficier d'un taux d'abattement supplémentaire majoré de 5 points pour celles qui ont au moins 3 enfants à charge.

Le taux d'abattement passe donc de 20 à 25%.

Adopté à l'unanimité

### • Subvention exceptionnelle à l'association Make-A-Wish

A l'occasion de l'inauguration des gymnases Tony Parker, le célèbre basketteur français a tenu à être présent personnellement.

Afin de le remercier, la Ville a alloué une subvention de 3 000 € à l'association Make-A-Wish dont il est le parrain.

Cette association contribue à réaliser les rêves d'enfants gravement malades.

Adopté à la majorité (32 pour groupes Charenton Demain et Réunir pour Changer - 3 contre groupe Charenton en Mouvement) ■

## COURRIER DES LECTEURS

## Charenton Magazine répond à vos interrogations



**J'**habite rue de Chanzy à Charenton et je suis excédée par les nuisances sonores des employés de la SNCF qui font des annonces par haut-parleurs à longueur de journée. Que peut-on faire pour faire cesser ces bruits ? Céline L.

**Charenton Magazine :** Nous avons été sensibilisés par plusieurs riverains sur ces bruits de haut-parleurs. Cela paraît inconcevable à l'heure des téléphones portables de communiquer de cette façon. La Ville a plusieurs fois pris l'attache de la SNCF à ce sujet. Début août, une réponse nous a de nouveau été adressée précisant que le centre de maintenance des TGV situé à Charenton fonctionne 24h sur 24. Il nous a été précisé que les annonces par haut-parleurs sont indispensables pour la sécurité des personnels qui travaillent sur les rames en stationnement.

Dans le cadre de la prochaine rénovation du chantier de nettoyage des rames, la SNCF s'est toutefois engagée à proposer une modernisation du système de sonorisation visant à améliorer la qualité acoustique et ainsi à réduire les nuisances sonores pour le voisinage.

## RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en octobre 1994 doivent venir se faire recenser d'octobre 2010 à janvier 2011. Ceux nés en novembre 1994 doivent venir se faire recenser de novembre 2010 à février 2011. Ceux nés en décembre 1994 doivent venir se faire recenser de décembre 2010 à mars 2011. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

## AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45 - 01.46.76.46.50



**Charenton  
Magazine  
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

[http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton\\_magazine.html](http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html)

## NAISSANCES

### Avec nos plus vives félicitations

Julia CHELLI  
Suzanne SITRUK  
Soifoine HALIBA  
Julia YOLCHEV  
Chayma BENNEHOU  
Teïma L'AGHA  
Soraia CRISTOVAO DA SILVA  
Matthias SELMI-BRICHE  
Kyara NICOLAS-TANG  
Charline RICHARD  
Lucile LAGIER  
Fatima HEFFERAN  
Samuel FRANCHI  
Anna CARRERIC  
Serigne-Touba BABOU  
Anthony BOURGUIGNON  
Emilie LEBRUN  
Roman MIZERMONT  
Jeanne LEVY  
Anna MONTALI  
Sonia CHRAIBI  
Shany BALOUKA  
Malcolm ADABUNU-DEMANGE  
Lucas CHEN  
Eden ELKOUBI  
Vahé BEAUSSIER  
Martin TRAN  
Inès HASHEMI LE BLAYE  
Clémentine FRADIN  
Cyrielle POICHOT

Lirane BARUK  
Faustine OLLAGNON  
Eiji TEPPAZ-COLLARD  
Yaël BENABOU  
Aaron ISRAEL  
Clément PORCHER  
Adem KARA  
Mathieu LAMBERT  
Adonis BRIONES BARRETO

## MARIAGES

### Avec tous nos vœux de bonheur

Aurore PLACIDE et Willem VERTUEUX  
Audrey JEANNE et Nicolas LE BRETON  
Leslie THOMAS et Walson PEREIRA SILVA

## DÉCÈS

### Avec nos sincères condoléances

Chryssoula CRALIS veuve DUCROTOY  
Chana LAMPEL veuve FISZER  
Monique BOURRET  
Huberte MEUNIER  
Bruno DESRUELLES  
Michel GAILLARD  
Monique HADJI  
Anita GARNIER veuve GASPY  
Yves VIGUIER

## @ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances  
hgicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
Vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la culture  
vfruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pmiroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mhmagne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie  
jpcron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
psegalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
clehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
cgratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique  
amthierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

### Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
llevysettbon@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique  
pturano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jmboccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
ogirard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
mlfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 10 octobre

Keuleyan  
67, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.78.09

#### • Dimanche 17 octobre

Lienhard  
118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32

#### • Dimanche 24 octobre

Laclaire  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 31 octobre

Krief  
54, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.01.41

#### • Lundi 1er novembre

Laclaire  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de votre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **jeudi 21 octobre à partir de 19h.**

### Prime de rentrée scolaire

La Ville attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge (ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé), une prime par enfant scolarisé et âgé de 6 à 21 ans. Cette prime varie, de 80 à 90 €, en fonction de l'âge de l'enfant. Son attribution est soumise à des conditions de ressources et de résidence. Il faut, en effet, habiter Charenton depuis au moins un an pour pouvoir y prétendre.

**Les demandes sont à déposer jusqu'au 15 octobre 2010 au Service Petite Enfance (Centre Communal d'Action Sociale - 21 bis, rue des Bordeaux). Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.45.18.36.23.**



### Bon anniversaire !

Le 7 septembre dernier, Madame Ida Sidelsky a célébré ses 103 ans.

Toujours vaillante et entourée de ses enfants et de ses amis de la RPA Jeanne d'Albret, la doyenne de Charenton a reçu de belles compositions florales et des chocolats par le Maire, Chantal Gratiet, Maire-adjoint déléguée à la Vie des Seniors, et Marie-Louise Freysz (à côté d'Ida sur la photo), Conseillère municipale en charge de la R.P.A, avant de partager avec tous ses convives un gros framboisier !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CHARENTON - SAINT MAURICE

**du 17 au 23 octobre 2010**

# LA SEMAINE BLEUE

20 ans, ça se fête !

